

**Sujet :** [INTERNET] opposition au projet usine enrobage roquefort les corbieres

**De :** "lannes.virginie" <lannes.virginie@orange.fr>

**Date :** 17/09/2019 19:33

**Pour :** pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

**Copie à :** mairielapalme@wanadoo.fr, contact@la-palme.fr, mairie@roquefort-des-corbieres.fr

Mr le prefet

Nous tenions par ce courrier à vous donner un avis défavorable quand à l'implantation de l'usine d'enrobage sur le site de roquefort les corbieres

Pour des raisons écologiques et de santé : il est noté dans le cahier des charges de l'entreprise Spie Batignoles que l'usine ne ferait pas de prélèvements et productions lors de périodes de vents , les émanations toxiques pouvant alors etre dispersées, inhalées . Il faut savoir que la commune de la Palme a une moyenne de jour de vents dans l'année de 280 jours ( ref , météo France)

Nuisances sonores , plus de 80 camions par jour passerons sur la route

Nuisance d'odeur : une tour de 13 metres de haut qui va dégazer du CO,SO2,NOX, concentration en COV

Nous ne comprenons pas cette implantation non plus a quelques centaines de mètres de la Zone "Natura 2000" , nos municipalités ne manquent pas de le faire remarquer dans toutes les brochures touristiques . Le tourisme sera certainement impacté par cette implantation

Pour des raisons économique , une telle implantation ne donnera qu'une moins value aux habitations . Le tourisme étant le 2eme revenu de la zone ( CA) , celui ci sera certainement impacté , Le 1er CA de la zone étant la viticulture , celle ci sera impacté en qualité du vin .

Vous avez une règle absolue a tenir et a mettre en oeuvre : "**le principe de précaution**" , Pourquoi le projet de cette usine à déjà été rejeté sur les communes de Narbonne et celle de Lézignan ( j'imagine pour les mêmes raisons et déjà par vous même ) . Quant au principe de précautions , vous ne pourrez pas dire que vous n'étiez pas au courant ( pour tous les arguments sur cités) .

Donc Mr le Prefet par interim , vous comprendrez notre opposition a ce projet d'implantation

NB : en direction des maires de la Palme et de Roquefort : aux vues du nombre important de mails d'opposition a ce projet sur le site de la préfecture , il serait souhaitable de revoir vos positions et etre en phase avec vos concitoyens

Bien cordialement

Virginie et Joel LANNES

442 rue des Montpellières

11480 La Palme